



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 13 et 14 Octobre 2016

Intervention de Michel CHASSIER

Vœu présenté par le groupe Front National

Adoption de la chartre « MA REGION SANS MIGRANTS »

Monsieur le Président, mes chers collègues,

L'actualité nous amène à proposer ce vœu en raison du projet de démantèlement de la « jungle de Calais » et des accords de répartition entre les pays de l'espace Schengen des migrants entrés illégalement en Europe par centaine de milliers, et le flux n'est pas interrompu.

Bien sûr la Région Centre-Val de Loire ne peut pas agir sur la situation dramatique de pays ravagés par la guerre depuis plusieurs années, en raison d'interventions pour le moins aventureuses auxquelles la France a malheureusement participé.

Notre Région n'a pas non plus la capacité d'influer sur la politique d'accueil menée au niveau national et européen.

Mais il est notre devoir d'alerter et de prévenir les conséquences de ces politiques sur notre territoire.

Bien sûr nous connaissons le discours officiel : les migrants sont pris en charge par l'Etat.

Mais cette affirmation demanderait à être précisée : quel est le périmètre de cette prise en charge, quelle est sa durée ?

Je prends l'exemple du Centre d'Accueil et d'Orientation installé dans les locaux de l'AFPA à Blois, et dont la capacité va être étendue.

L'Etat contribue à l'hébergement des migrants à hauteur de 25 euros par jour. Avons-nous la certitude que cela couvre la totalité des frais, et dans le cas contraire est-ce que la Région verse le différentiel ?

D'autre part, nous savons que les Préfets ont reçu des consignes pour accélérer les procédures de demande d'asile à l'issue de laquelle il y a deux options :

- ou bien le demandeur obtient satisfaction et il rentre dans un autre dispositif qui implique les autres collectivités, qu'il s'agisse des aides sociales, de l'hébergement, de la scolarisation des enfants etc...

- ou bien il est débouté, ce qui représente la majorité des cas, plus de 70 %, car le droit d'asile est droit individuel apprécié en raison d'une situation particulière, cela ne concerne pas les personnes déplacées en raison des conflits.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Mais dans ce cas chacun sait que le taux réel de reconduite à la frontière est dérisoire, de l'ordre de 5 %, et que les autres disparaissent dans la nature.

Dans tous les cas, cette arrivée permanente inquiète à juste titre les populations, dont beaucoup considèrent qu'il y a suffisamment de nos compatriotes dans la difficulté avant de consacrer de nouvelles aides pour l'accueil des migrants.

L'objet de notre vœu est donc d'apporter notre soutien aux communes qui se voient imposer l'installation d'un centre qu'ils n'ont pas souhaité.

Il précise également que la Région ne doit pas encourager par quelque mesure que ce soit l'arrivée de migrants par le soutien aux associations dont c'est parfois le fonds de commerce.